

La raison contre l'émotion

Genève, 18 novembre Sous des dehors de vertu, la bataille des partisans du oui (*ndlr: à l'initiative pour des multinationales responsables*), joue essentiellement sur l'émotionnel, à grand renfort de communication et d'images chocs.

Tout est fait pour nous faire oublier la réalité. En effet, il faut rappeler que les entreprises suisses doivent déjà répondre des dommages qu'elles causent à l'étranger. Elles peuvent être poursuivies. Renverser la charge de la preuve en présomption établie ouvre la voie au chaos judiciaire et portera atteinte à la réputation de la Suisse. Les entreprises n'auraient d'ailleurs plus la possibilité actuelle d'assurer leur responsabilité civile puisque celle-ci s'étendra à tous leurs fournisseurs.

Par ailleurs, comment la Suisse pourrait juger des faits survenus dans des pays étrangers souverains qui ont leurs propres législations et règles? En outre, cette initiative ne règle absolument pas la question des droits humains, puisqu'elle impose de nouvelles obligations et non de nouvelles normes, ce qui risque de nuire à la compétitivité de nos entreprises. Pire, cette initiative, si elle était acceptée par le peuple, pourrait avoir un effet pervers, puisqu'en disqualifiant nos entreprises, elle laissera le champ libre aux entreprises d'autres pays pour lesquels les droits humains sont loin d'être une priorité. Comme en toute chose, il faut donc savoir raison garder. Oui au contre-projet qui repose sur les plus hauts standards internationaux reconnus tant en matière de respect de l'environnement que des droits humains, c'est-à-dire des populations locales. [...]

Pierrick Leprince

Membre de la Commission économique de la CCI